



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Pour publication immédiate
Samedi 30 avril 2022

Communiqué de presse Pas de télévision pour les patients des hôpitaux francophones!

Cinq hôpitaux du Réseau de santé Vitalité se retrouvent sans télévision pour les patients depuis l'automne dernier, soit le CHU Dr-Georges-L.-Dumont à Moncton, l'Hôpital régional Chaleur à Bathurst, l'Hôpital régional de Campbellton, l'Hôpital régional d'Edmundston et l'Hôpital de Tracadie. En plus de limiter les visites à cause de la pandémie, on impose l'isolement complet en n'offrant pas de télévision aux patients.

Le Réseau de santé Vitalité s'explique : « Le processus d'appels d'offres a été lancé en février dernier et nous sommes actuellement dans la phase de sélection des fournisseurs de services. Le Réseau fait tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer le processus, mais un projet de cette envergure est soumis à des règles strictes d'achats qui exigent des étapes incontournables et engendrent des délais hors de notre contrôle. »

L'appel d'offres a été lancé en février alors que le contrat avec le fournisseur HealthHub Patient Engagement Solutions a pris fin en octobre dernier. « On croirait que l'appel d'offres pour le service de télévision dans les chambres aurait été fait bien avant la fin du contrat avec le fournisseur », dénonce le président de l'AFANB, Marcel Larocque. « C'est tout à fait inacceptable que huit mois après la fin du contrat avec le fournisseur, on n'ait toujours pas de télévision dans les chambres des cinq hôpitaux francophones du Réseau de santé Vitalité! »

Le Réseau de santé Vitalité a un budget d'exploitation d'environ 800 millions \$. Le contrat de télévisions pour les chambres des patients représente peu de dépenses dans le budget du Réseau de santé Vitalité. Cependant, ce service est essentiel pour le mieux-être des patients à long terme à l'hôpital, surtout pour les personnes âgées.

« Nous avons reçu des plaintes de quelques membres qui ont des parents à l'hôpital depuis un certain temps et qui trouvent la situation déplorable », explique

Marcel Larocque. « Est-ce que les aînés francophones qui sont à l'hôpital pour une durée indéterminée doivent demander d'aller dans un hôpital anglophone pour avoir une télévision dans leur chambre? »

– 30 –

Information :
AFANB
Jules Chiasson, directeur général
(506) 850-6094